



PARADE DU DIMANCHE 10 FEVRIER 2019 – plan de circulation

I- CIRCUIT DES CARNAVALIERS

DEPART → **ROND POINT DE EOLIENNE** → BOULEVARD MARITIME → GIRATOIRE ESSO – ST JEAN PROLONGEE (devant local UCM)- BIBLIOTHEQUE → RUE SAINTE - ANNE → BOULEVARD ROUGE → RUE DUCHASSAING → BOULEVARD GAL DE GAULLE → **ARRIVEE C.T.M**

JURY : Bibliothèque

II- RESTRICTIONS PREVUES (applicables de 13h à 22h)

- **points de déviation** : PONT DE L'AUTRE BORD - CARREFOUR SHIVA -
- **points de barrage** : se reporter au plan de barriérage
- **circuits de délestage** (pour véhicules en provenance du centre ville) :

-François Serdot (police) → Emmanuel Daube → Césario Sibon → Sabin Ducadosse → rue de la Mare → Bd Levasseur

-Albert 1^{er} (Police) → Dr Nesty → République → Bd Levasseur

III- PLAN DE CIRCULATION

- **Véhicule circulant dans le sens POINTE A PITRE - ST FRANCOIS**

CARREFOUR SHIVA → CARREFOUR 4 CHEMINS LA BAIE ET RUE DUCHASSAING → ROUTE DE L'ECLUSE → CARREFOUR DE L'ECLUSE (déchetterie) → ROUTE DE CAILLEBOT → ROCADE DE SERGENT → RUE DU CHEMIN DE FER → PONT DE L'AUTRE-BORD → DIRECTION SAINT- FRANCOIS

Ou

CARREFOUR SHIVA → CARREFOUR ROUTE DE LA BAIE ET RUE DUCHASSAING → RD 101 Rte de BELLEVUE → GIRATOIRE Formule 1 → GIRATOIRE DUCHASSAING → CARREFOUR GISSAC → ROCADE DE SERGENT → RUE DU CHEMIN DE FER → PONT DE L'AUTRE-BORD → DIRECTION SAINT-FRANCOIS

Ou

CARREFOUR LACROIX → CARREFOUR DE PAVE → ROUTE DE BELLEVUE → ROND POINT FORMULE 1 ROND → ROND POINT LEMERCIER → ROCADE DE SERGENT → RUE DU CHEMIN DE FER → PONT DE L'AUTRE-BORD → DIRECTION SAINT-FRANCOIS

Ou

CARREFOUR LACROIX → CARREFOUR DE PAVE → ROUTE DE L'ECLUSE → CARREFOUR GISSAC → ROCADE DE SERGENT → RUE DU CHEMIN DE FER → PONT DE L'AUTRE-BORD → DIRECTION SAINT-FRANCOIS

➤ **Véhicule circulant dans le sens ST FRANCOIS -P-A-P**

PONT DE L'AUTRE BORD -ROCADE DE SERGENT -CARREFOUR GISSAC -RTE DE L'ECLUSE - RTE DE CAILLEBOT - CARREFOUR SHIVA

Ou

PONT DE L'AUTRE DE BORD → CARREFOUR SERGENT → ROCADE DE SERGENT → CARREFOUR GISSAC → RD POINT LEMERCIER → RD POINT FORMULE 1 → ROUTE DE BELLEVUE → CARREFOUR PAVÉ → CARREFOUR LACROIX → RN 5

IV- CARREFOURS tenus par la Brigade de gendarmerie (50) dont 4 points anti-Intrusion

1] Bd Lucette Michaux Chevry (niveau station lavage auto) - 2] Damencourt après l'espace forain (agence Immobilière) - 3] Rd Point Duchassaing/Levasseur -4]Bd Rougé/Rue Sainte-Anne

V- CARREFOURS tenus par la Police Municipale (21 agents)

Carrefour Shiva - Rd point éolienne – Rd Point Esso - Serdot François / Daubé (délestage) – Mairie - Albert 1^{er} / Dr Nesty - (délestage)- - Rougé/Camille Ricou - Duchassaing/Rougé – Duchassaing/La Mare – Duchassaing-Bd Gal de Gaulle – Pont de l'Autre-Bord (10 points)

VI- PLAN DE STATIONNEMENT

➤ Parking visiteurs

ZAC de Damencourt P1 et P2 (*par Rd Point Formule 1 jusqu'à 15h*) – Rue exclues du circuit et des restrictions à la circulation - Parking Stade municipal et Parking du CSM – Parking Port de pêche – Parking plage de l'Autre-Bord - Parking Collège – Parking Baie Side et Plage de La baie –Bd Cicéron – Place de l'ancien marché (derrière Chicly)

➤ Parking bus/carnavaliers

Espace forain en tuf – spot de surf – Bd du Général de Gaulle

➤ Accès bus carnavaliers

Accès par le boulevard maritime Lucette Michaux-Chevry vers l'espace forain et le spot sur laisser passer

VII- INTERVENTION DES SECOURS

- axe rouge 1 : RN5 – Bd maritime Lucette Michaux Chevry–
- axe rouge 2 : Rue Gaston Monerville – Rue Jeanne d'Arc
- axe rouge 3 : RN5 – Rue Jean Justine – Rue Saint Jean – Rue Achille René Boisneuf

- Axe rouge (en secours) : route de Bellevue (RD101 à partir du Shiva) – rd point Formule 1 – rd point Duchassaing – bd levasseur – Rue République

- dégagement : Giratoire Esso – Bd maritime **ou** Duchassaing – rue de la mare – bd Levasseur – giratoire Duchassaing – RD101 (Rte de Bellevue)
- Itinéraire vers la zone hélico : Giratoire Esso – Sabin Ducadosse - Duchassaing – rue de la mare – bd Levasseur – giratoire Duchassaing – Carrefour Gissac - Rd 114 – rue du Dr Séjour - stade du C.S.M

VIII – DISPOSITIONS PARTICULIERES

Zone réservée aux marchands ambulants (voir liste)

Bd du Général de Gaulle parking CAF et Sécurité Sociale (Cadenet)– terrain Ricou (Bd Rougé) – coté du Cimetière – terrain chambre d’agriculture.

Dispositif de sécurité mis en place par la fédération guadeloupéenne du carnaval.

- **70** bénévoles **formés** placés sur les points de barriérages (à vérifier)

-**40** vigiles répartis comme suit (poste de secours mairie + local de cyclisme + cimetière) – à l’arrivée des carnavaliers (poste de secours C.T.M) – à hauteur du jury principal – à hauteur du village bourg - accès à la zone hélico – zone fourrière –

- vigiles entrée spot – espace forain

Dispositif de secours SDIS et Croix Rouge

-2 chefs d’intervention + 12 équipiers secouristes + 2 logistiques

-Convention SDIS (1 minibus + 1 VSAV)

-présence d’un médecin au poste de secours principal

-personnels de la Croix-Rouge

Dispositif de sécurité mis en place par la Commune

-2 FEUX TRICOLORES AU SHIVA

-Une remorqueuse de 12h à 15h + un espace fourrière (en vue de la mise en œuvre éventuelle de la procédure de déplacement administratif)

-Séance de briefing associant les bénévoles / la gendarmerie /la police/les administratifs (tous les acteurs du dispositif)

Séance de briefing au poste de coordination à 12H00